

Strasbourg, le 13 octobre 2023

La Collectivité européenne d'Alsace décroche le prix Territoria Or

Des citoyens testent les dispositifs publics pour les rendre plus efficaces

La Collectivité européenne d'Alsace a été distinguée, parmi près de 200 candidatures, par le Prix Territoria Or 2023* pour sa mise en place de "Groupes de testeurs des politiques publiques". Le jury présidé par Dominique Faure, Ministre déléguée à la Transition écologique et à la cohésion des territoires, a souligné le "grand intérêt de cette innovation".

L'objectif est de faire tester par des citoyens les dispositifs de la Collectivité (formulaires, démarches en ligne, supports d'information...) pour analyser leur efficacité, leur accessibilité, leur simplicité, et le cas échéant les améliorer.

La Collectivité européenne d'Alsace, sous l'impulsion de son président Frédéric Bierry et des Conseillers d'Alsace, s'inscrit dans une volonté de proximité et d'efficacité du service public, afin de clarifier, simplifier les démarches en apportant des solutions simples et accessibles, en concertation avec les citoyens.

Ces consultations, sur la base du volontariat - les "citoyens testeurs" sont pour certains déjà membres du Conseil de développement - n'engendrent aucun coût pour la Collectivité. Elles ont permis notamment d'améliorer la lisibilité et l'accessibilité aux informations du site Internet, l'accès et les données des formulaires d'information. L'objectif est de poursuivre la démarche en ciblant d'autres dispositifs comme l'accueil, les subventions.

La remise officielle des trophées se tiendra le **7 novembre prochain à l'Assemblée nationale** en présence de Sophie Primas, Présidente de l'Observatoire Territoria, de la Présidente de l'Assemblée nationale Yaël Braun-Pivet et de la Ministre déléguée Dominique Faure.

**Le Prix Territoria, organisé par l'Observatoire national de l'innovation publique récompense les collectivités territoriales qui "osent l'innovation pour l'efficacité du service public". Les initiatives des lauréats ont été sélectionnées au regard de trois critères : l'innovation, l'aptitude à être reprises par d'autres collectivités, la bonne utilisation des deniers publics.*

Contact presse :

Anne Pradines
Attachée de presse
06 75 55 23 61
anne.pradines@alsace.eu